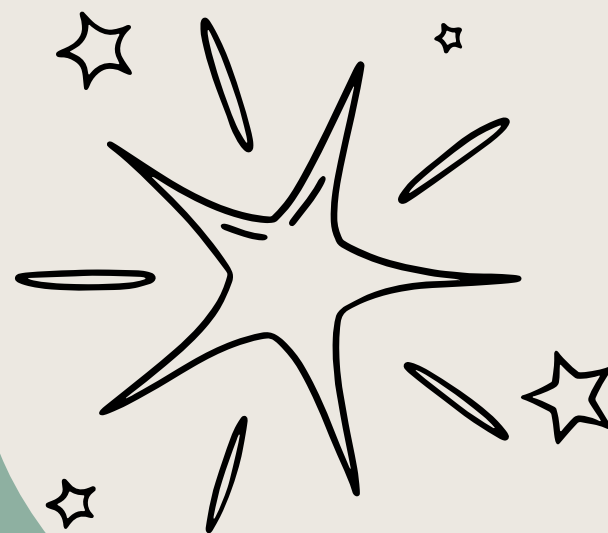
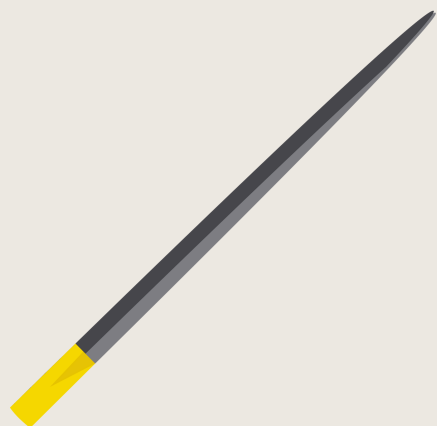




Maison de l'enfance

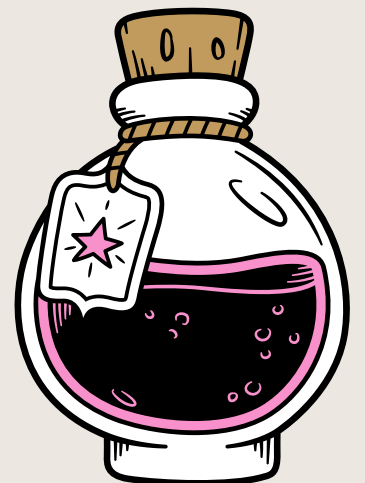
**PROJET
PEDAGOGIQUE
2024-2025**





SOMMAIRE:

- 1 - LE PROJET DE L'ALAC
- 2 - PRÉSENTATION DU CENTRE
- 3 - PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE
- 4 - LES GRANDS AXES PÉDAGOGIQUES
- 5 - L'ACCUEIL D'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP
- 6 - EVALUATION
- 7 - LES MISSIONS D'UN ANIMATEUR ET D'UNE CHARGÉE DE SITE



LE PROJET DE L'ALAC:

L'ASSOCIATION DE LOISIRS ET D'ANIMATION DE CARQUEFOU, RÉGIE SELON LA LOI DE 1901, EST UNE ASSOCIATION PRÉSENTE SUR CARQUEFOU (COMMUNE DE L'AGGLOMÉRATION NANTAISE) DEPUIS 1971.

LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ALAC SE CARACTÉRISE PAR UNE DOUBLE VOLONTÉ :

- APPORTER UNE REPONSE SOCIALE

IL EST NÉCESSAIRE DE SE DONNER LES MOYENS DE CONNAÎTRE NOTRE PUBLIC ET SON ENVIRONNEMENT AFIN DE RÉPONDRE AU MIEUX AUX BESOINS DES FAMILLES. L'ALAC S'EFFORCE DE PROPOSER DES TEMPS D'ANIMATION ET D'ACCUEILS DE QUALITÉ À DESTINATION DES ENFANTS ET JEUNES CARQUEFOLIENS, ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE ET RÉPONDANT AUX BESOINS ET ATTENTES DES FAMILLES.

- APPORTER UN COMPLÉMENT ÉDUCATIF

NOUS RECONNAISSONS L'ESPACE FAMILIAL COMME LE PREMIER LIEU ÉDUCATIF QUE CONNAISSENT LES ENFANTS. LA FAMILLE GARDE UN RÔLE PRÉPONDÉRANT ET IRREMPLAÇABLE, MAIS RECHERCHE DE PLUS EN PLUS TÔT POUR SES ENFANTS L'OUVERTURE D'AUTRES ESPACES ÉDUCATIFS. L'ALAC SE DOIT D'ÊTRE COMPLÉMENTAIRE DES ACTIONS FAMILIALES ET SCOLAIRES ET EN COHÉRENCE AVEC ELLES

L'ALAC SE RECONNAÎT D'ÉDUCATION POPULAIRE :

L'ÉDUCATION POPULAIRE A POUR OBJET L'ÉMANCIPATION DE LA PERSONNE ET PRIVILÉGIE L'ACTION COLLECTIVE. ELLE VISE À PERMETTRE À CHAQUE ENFANT ET À CHAQUE ADOLESCENT, À CHAQUE FEMME ET À CHAQUE HOMME DE METTRE EN ŒUVRE PLEINEMENT SES CAPACITÉS INTELLECTUELLES, CORPORELLES ET SENSIBLES DANS TOUTES LES SITUATIONS DE LA VIE SOCIALE, ÉCONOMIQUE, CULTURELLE ET POLITIQUE ET DE PARTICIPER À LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET PLUS DÉMOCRATIQUE.

NOS ORIENTATIONS POUR NOS ACCUEILS ET SÉJOURS DE L'ALAC :

- ✓ FAVORISER LE VIVRE-ENSEMBLE / DÉVELOPPER L'ESPRIT D'OUVERTURE, DE RESPECT, DE TOLÉRANCE.
- ✓ OUVRIR LES HORIZONS, DÉVELOPPER LA CRÉATIVITÉ, L'EXPRESSION ET L'ESPRIT DE CURIOSITÉ
- ✓ ENCOURAGER L'ENTRAIDE ET LA COOPÉRATION



Favoriser l'accueil
de TOUS les publics

Permettre une réelle
participation des
enfants.
Exercer les enfants à la
pratique de la
citoyenneté

Favoriser
l'apprentissage du
bien vivre ensemble
du respect de soi et
des autres

Favoriser la place des
famille à l'ALAC.
Positionner la
coéducation comme
une richesse

Nos objectifs:

Développer
l'autonomie

Permettre une ouverture
d'esprits, susciter la curiosité,
l'envie de découvrir et
développer la créativité à
travers des activités culturelles
artistiques, sportives originales
et innovantes

Sensibiliser les
enfants à l'éducation
à l'environnement et
au développement
durable (EEDD)



2

PRÉSENTATION DU CENTRE:



Le site de la Maison De l'Enfance accueille des enfants de 3 à 4 ans, tous les mercredis de 8h00 à 18h30 et les vacances scolaires.



Coin laverie



Coin dessin



Coin voitures,
constructions,



L'espace de vie principal



Coin déguisements



Coin cuisine



Coin jeux de sociétés

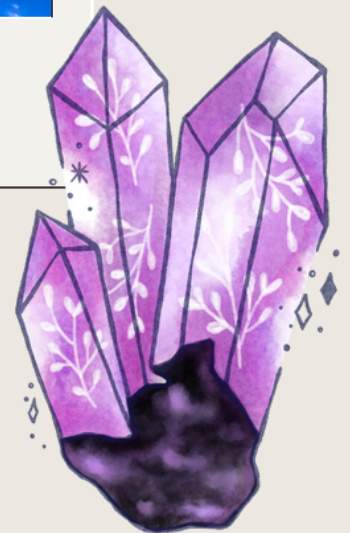
Les vestiaires



Salle bricolage



Les toilettes:





Salle de sieste 1:



Bibliothèque:



Salle de sieste 2:



3

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE:



Chargée de site
Sonya



Animatrice
Derya



Animatrice
Lisa



Animatrice
Fatim



Animatrice
Emmanuelle



Animatrice
Justine



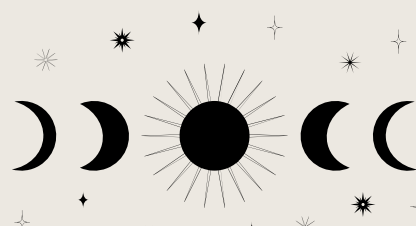
4

LES GRANDS AXES PÉDAGOGIQUES:



1. Favoriser l'apprentissage du bien vivre ensemble, du respect de soi et des autres:

- Prendre en considération les différences de chacun, sans faire de distinction morale, ethnique ou physique ->
Ne pas faire de différences avec les enfants.
Tous mettre en œuvre pour les enfants ayant un régime alimentaire ou PAI
Atelier CPS (Compétences psycho-sociales)
- Sensibiliser les enfants au respect des personnes (enfants/adultes) mais aussi des lieux et du matériel (structure, rangement) ->
Signalétique compréhensible pour tous.
- Permettre à l'enfant de prendre conscience du groupe ->
Respecter le choix de l'enfant.
Favoriser des petits groupes d'enfants.
- Approfondir la vie collective ->
En faisant des jeux Co + des grands jeux.
Mise en place de "Quoi de neuf" pendant le goûter.
- Ecouter ses émotions ->
Utiliser la malle relaxation.
Mise en place d'un lieu d'expression des émotions dans le couloir.





2. Permettre une réelle participation des enfants. Exercer les enfants à la pratique de la citoyenneté:

Accompagner l'enfant dans sa recherche d'autonomie ->

Participer au max au rangement du centre (Fin d'activités, avant les temps de regroupements,...)

Débarrassage du repas, préparation du goûter.

Favoriser l'entraide.

Les enfants choisissent leurs activités.

Les animateurs/trices ne font pas à la place des enfants. Ils aident ou incitent l'enfant à faire tout seul lorsque cela est possible.

Les animateurs/trices devront montrer l'exemple et l'accompagner les enfants dans l'organisation et les gestes de la vie quotidienne.

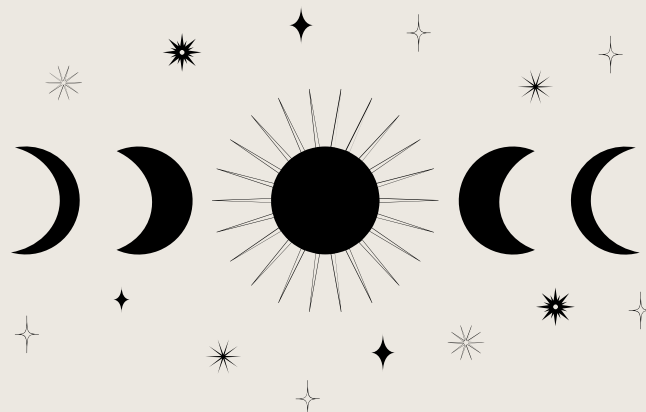
- Créer un lieu de vie avec des espaces adaptés aux enfants -> Mobilier adaptés aux enfants.

- Favoriser l'expérimentation, la découverte et l'observation -> Projet espace et jeux symboliques.

- Respect du rythme de l'enfant ->

Mise en place de temps calme, de temps libre, activités diverses (culturels, sportifs, manuelles,...)

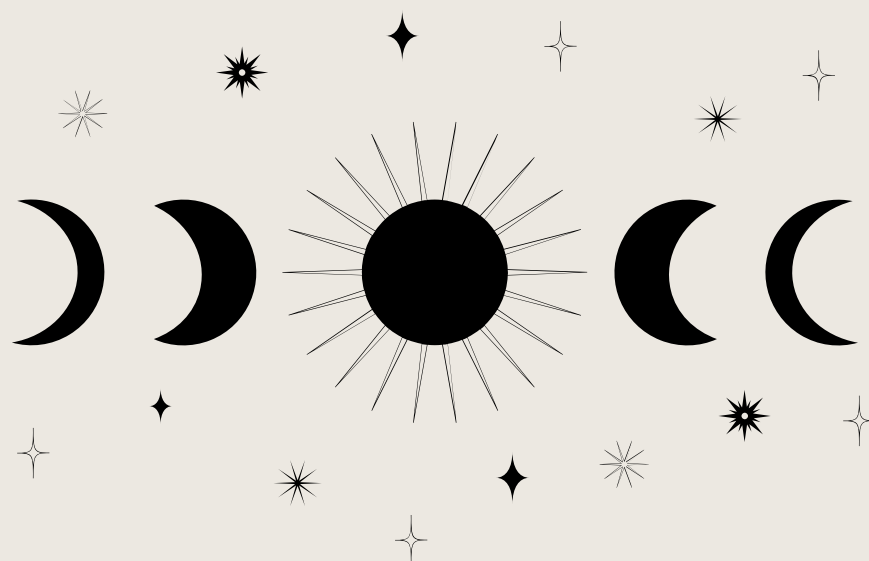
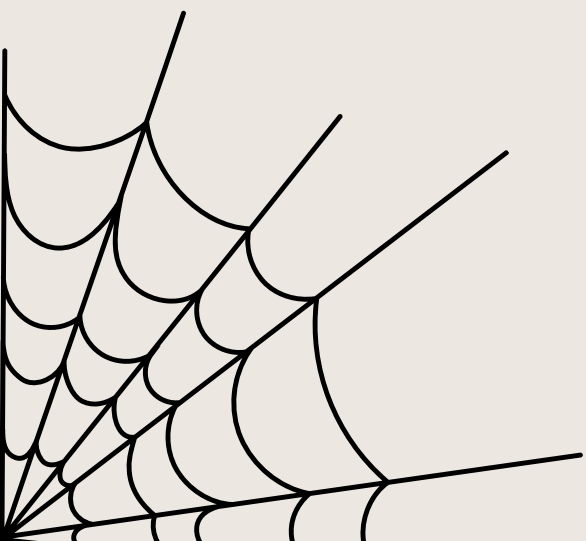
Possibilité que l'enfant ne fasse rien





3. Sensibiliser les enfants à l'éducation, à l'environnement et au développement durable:

- **Mise en place de projets en lien avec la nature ->**
Travailler avec des objets de récup'.
En privilégiant la réutilisation/seconde vie des objets.
Intervenante "Nature"
- **Permettre à l'enfant de découvrir son environnement ->**
Propositions de sorties.
Visite chez des agriculteurs.
- **Mise en place de projets liés à la nature ->**
Expliquer aux enfants le pourquoi?
- **Sensibiliser les enfants aux développements durables ->**
En triant les déchets, en ramassant les déchets en sorties et dans le centre.
En évitant le gaspillage.





4. Permettre une ouverture d'esprit, susciter la curiosité, l'envie de découvrir et développer la créativité à travers des activités culturelles, artistiques et sportives originales et innovantes:

- Développer l'intérêt des enfants dans leur participation à un ou plusieurs projets ->

Nous préparons des plannings riches en activités. Ils sont établis pour toute la période mais peuvent être modulables en fonction des envies des enfants.

Animateurs force de propositions.

Il faut diversifier au maximum le choix des activités afin de répondre le mieux possible aux besoins de chaque enfants comme proposer des activités manuelles, sportives, motricités, artistique ...

- Permettre à l'enfant de découvrir le spectacle vivant ->

Sorties culturelles (théâtre, cinéma,...)

Expression corporelle.

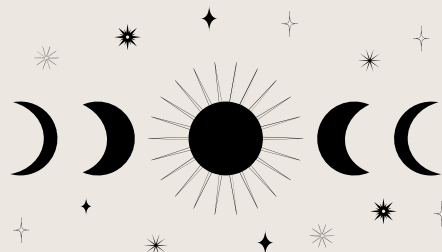
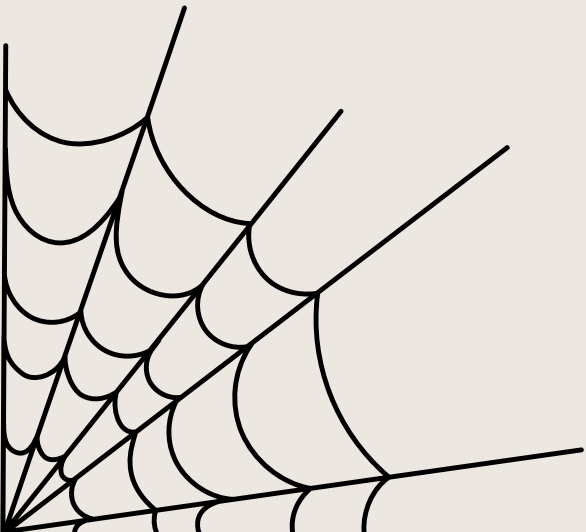
Intervenants extérieurs (Danse, musique,...)

- Développer la motricité fine et l'esprit d'équipe ->

Activités manuelles

Jeux coopératifs.

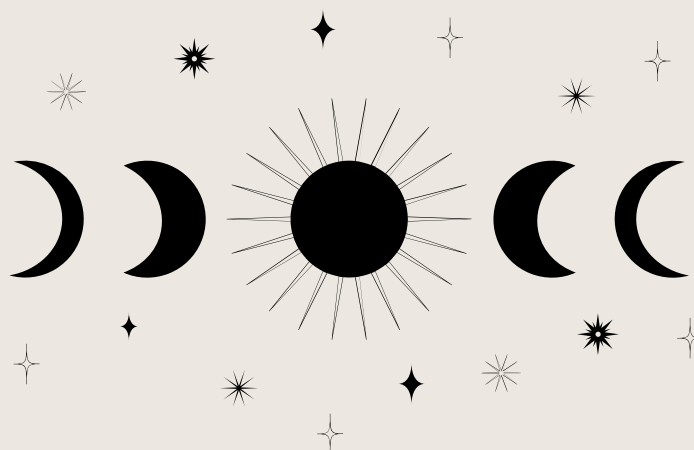
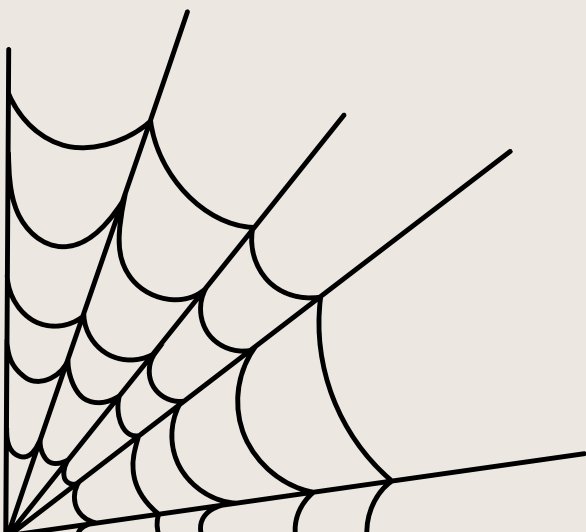
Grands jeux.





5. Favoriser la place des familles à l'ALAC.
Positionner la Co-éducation comme une richesse:

- Permettre aux enfants de valoriser leurs créations pour leurs parents ->
En organisant des expositions.
En organisant des goûters parents.
Panneaux photos des temps d'activités.
- Communication avec les parents et partage ->
Discussions animateurs/Parents sur les temps d'accueil.





6.

Journée type d'un enfant de Petite section ou
Moyenne section
en accueil de loisirs :

08h-09h30 : Accueil, proposition d'un petit déjeuner & Jeux libre

09h30-9h45 : Rangement et rassemblement

09h45-11h : Appel des enfants et présentation des d'activités & créations

11h-11h30 : Jeux libre + rangement des activités

11h30-13h30 : Repas au restaurant scolaire Louis Armand (départ/retour à pied).

13h30-14h15 : Temps calme ou sieste

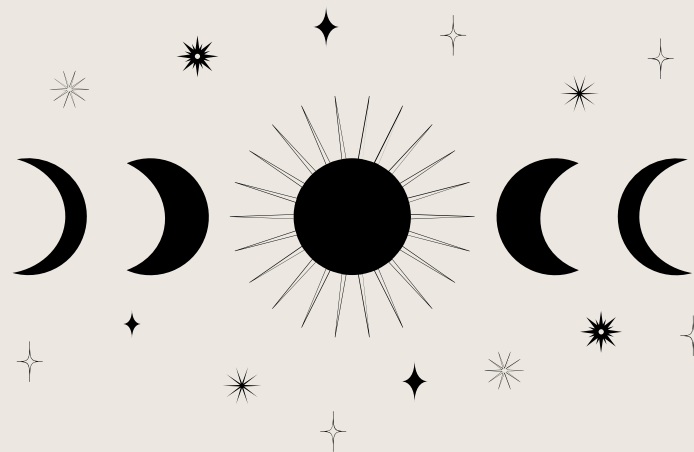
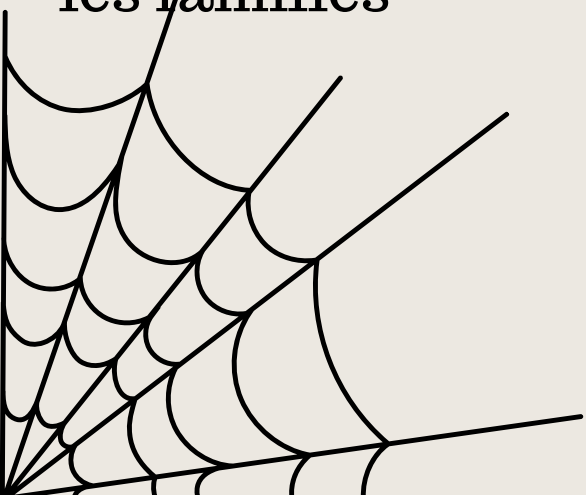
14h15-15h : Temps libre

15h-16h30 : Activités + rangement des activités

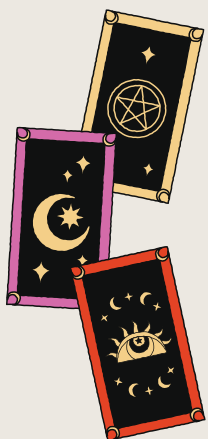
16h : Réveil des enfants qui dorment encore

16h30-17h : Goûter

17h-18h30 : Accueil - on continue de jouer, lire, dessiner... en attendant les familles



5



L'ACCUEIL D'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP:

Nos objectifs:

- Accueillir et répondre à la demande des familles en termes d'accueil
- Favoriser l'inclusion des enfants porteur de handicap dans la collectivité
- Permettre aux enfants valides et enfants en situation de handicap de vivre ensemble

En direction des animateurs :

- Savoir situer son niveau d'intervention auprès de l'enfant en situation de handicap
- Accueillir et écouter la famille

En direction des familles :

- Permettre aux familles d'accueillir leur enfant en situation de handicap dans une structure d'accueil collectif en fonction de nos capacités d'accueil.
- Être à l'écoute des familles

Nos actions:



Recevoir chaque famille individuellement, afin de déterminer avec eux le besoin d'accueil de l'enfant.

Leur présenter l'association, notre projet, la structure, les locaux, l'équipe encadrante et les conditions d'accueil de la structure.

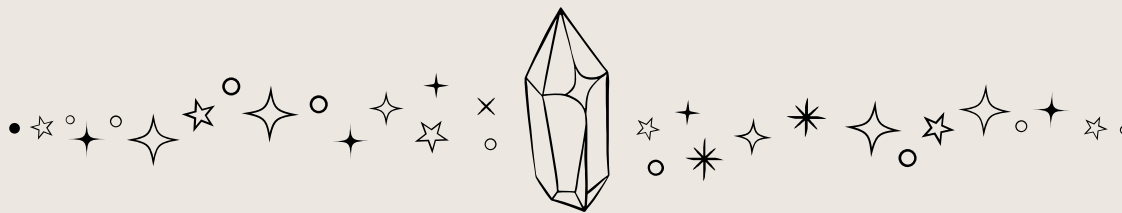
Une fois l'accueil de l'enfant déterminé avec la famille, nous organiserons son arrivée. L'équipe d'animation accompagné de la direction organisera les activités de façon que l'enfant accueilli puisse participer sans difficulté.

Nous aurons un rôle dans l'inclusion de l'enfant au sein du collectif.

EVALUATION:

Nous évaluons:

- En fonction du nombre d'enfants a chaque activités
- Les différentes activités proposées
- La réaction des enfants après chaque activités et durant l'activité
- Autour de discussion pendant le goûter ou pendant l'activité
- La réaction des enfants quand on leur propose les activités
- L'avis de l'animateur après son activité
- Les ressentis des animateurs et des enfants de la journée
- Les retours des parents suite à la journée de leur enfants
- En fonction du projet pédagogique



LES MISSIONS D'UN ANIMATEUR ET D'UNE CHARGÉE DE SITE:

Chargée de site:

- Définir le projet pédagogique du site en cohérence avec le projet du secteur et le public accueilli et assurer sa mise en place.
- Assurer le bon fonctionnement de son site d'accueil
- Assurer la mission de "Directeur de centres "Réf DDCCS" les mercredis et les vacances
- Assurer les relations avec les familles adhérentes et favoriser la dynamique associative
- Assurer les relations avec les partenaires intervenant sur le site
- Participer aux actions de communication du secteur enfance



Animateur:

- Mettre en œuvre, en équipe, les projets d'animation et assurer la vie quotidienne sur son site
- Proposer des activités aux enfants, sur chaque temps d'accueil, en adéquation avec leur âge, leurs besoins et favorisant leur épanouissement
- Garantir, dans toute situation, la sécurité physique, affective et morale des enfants (sur site, en sortie, avec un prestataire, etc.)
- Favoriser l'intégration de chaque enfant au sein du groupe et le « bon vivre-ensemble »
- Expliquer et faire respecter les règles par chacun des enfants
- Organiser le site et la vie quotidienne dans le centre, de la préparation des activités au rangement
- Garantir le respect des conditions d'utilisation du site et du matériel
- Assurer le respect des règles d'hygiène, sanitaires et de sécurité
- Alerter son responsable en cas de problèmes
- Entretenir un esprit d'équipe avec les autres animateurs
- Participer aux réunions de préparation, évaluation et bilan
- Proposer des améliorations suite aux bilans d'activité ou en cas de problèmes
- Favoriser le respect de la protection de l'environnement

